

Sommaire

Présentation du contexte

Trois domaines à relancer

Éléments de diagnostic

Un budget dédié

Récapitulatif plan d'actions 2012 – 2020

Une année pour relancer la « démarche projet »

Présentation du contexte

Que la fédération souhaite contractualiser avec les comités territoriaux nous convient bien. En effet, la présentation de notre **projet 2012 -2020** était particulièrement ambitieuse, et probablement que tous les dirigeants de notre structure n'ont pas pris « à bras le corps » les orientations et objectifs formulés. Ce qui montre combien la *démarche projet* reste difficile à mettre en œuvre.

Les séquences d'évaluation ont ainsi révélé qu'il convient, encore et toujours, de convaincre, qu'il est plus que jamais nécessaire de formaliser ce que nous voulons faire, pourquoi, comment et dans quel but...

Nous prenons ainsi cette demande fédérale comme une opportunité pour conforter, d'une part le « changement de culture » engagé, d'autre part, pour se recentrer sur des domaines qui nous semblaient prioritaires, notamment à la veille de l'installation d'une nouvelle équipe de gouvernance.

Trois domaines à relancer

Lors d'une réflexion en bureau directeur, il ressort que trois axes sont à privilégier dans le cadre de cette première convention d'objectifs avec la Fédération avec l'affichage pour chacun d'un objectif stratégique (prolongements du projet territorial 2012 - 2020) :

Axe n°1 : Mettre la performance sportive « à la portée de tous »

Objectif stratégique : « Elever le niveau de jeu des jeunes joueurs, joueuses et jeunes arbitres »

Axe n°2 : Prolonger le développement et la pratique du rugby féminin

Objectif stratégique : Promouvoir le rugby féminin dans tous les départements

Axe n°3 : Prolonger le développement de la pratique et poursuivre la structuration des associations.

Objectif stratégique : « Accompagner et soutenir les clubs dans leurs démarches de structuration ».

Le **haut niveau régional**, que nous aurions plutôt tendance à nommer « **bon niveau** » régional s'avère toujours trop modeste. Et les clubs qualifiés ne vont jamais très loin dans les championnats nationaux, exception faite l'an passé avec Rugby Chartres Métropole qui est devenu champion de France de Fédérale 3. Ce club était déjà « armé » avec le effectif qui lui permis de jouer le haut de tableau en Fédérale 2 cette saison.

Enfin, ces dernières années, la plupart des clubs fédéraux sont régulièrement menacés à l'heure des comptes en fin de championnat.

Nous devrions pouvoir compter sur les jeunes générations pour voir quelques évolutions. Or, quand nous observons que les sélections de jeunes ne brillent pas vraiment non plus, qu'ils ne font souvent que rivaliser sans réaliser de « performance » contre les comités réputés « plus forts », le plan d'actions doit être mis en œuvre...

D'autres sujets sont préoccupants au regard des sélections. Des clubs pas toujours motivés pour libérer leurs joueurs, des jeunes qui n'honorent pas toujours les convocations.

Par ailleurs, le **rugby féminin** évolue modestement malgré un nombre important de pratiquantes lors des compétitions scolaires départementales et régionales.

Quelques clubs ont pris le parti du rugby féminin et montrent l'exemple. Ils sont encore trop peu nombreux.

D'une manière générale, les clubs restent encore trop « en retenue » pour accueillir des jeunes filles. Et bien peu de femmes sont en mesure d'encadrer techniquement les collectifs qui pourraient se dessiner. Les entraîneurs garçons, eux, ne trouvent sans doute pas la reconnaissance attendue sur ces missions. Le déficit d'encadrement spécifiquement qualifié s'avère ainsi un handicap notoire.

L'accompagnement des associations, expérimenté sur le territoire régional depuis trois ans, s'avère « relatif ». A ce stade, nous pouvons constater qu'il s'agit, là aussi, d'une mission qui demande du temps et des compétences particulières. Les conventions basées sur 3 séquences de soutien restent systématiquement insuffisantes... Ce rôle auprès des clubs nécessite de s'inscrire d'une part, dans le rythme des dirigeants concernés, d'autre part, d'accepter de prendre le clavier pour aider réellement à la formalisation du projet.

Pourtant, la moitié des clubs du comité s'était engagée dans une démarche de labélisation de l'école de rugby, première étape de structuration pratique, ce qui pouvait représenter une réelle opportunité pour enchaîner avec le « projet de club ». Ca n'a pas été le cas, mais c'est probablement une idée à relancer énergiquement.

Eléments de diagnostic

Axe n°1 : Mettre la performance sportive « à la portée de tous »

Points forts :

- Existence du pôle espoirs et CERF
- Mise en place du regroupement « élite » Touraine +
- Implication des élus et dirigeants Touraine +
- Niveau de jeu élite sur Touraine + Crabos – Alamercery - Gaudermen

Points faibles :

- Niveau de jeu de nos U15 à U18 5 (y compris U26) insuffisant
- Niveau de jeu des équipes de clubs jeunes insuffisant
- Joueurs peu intéressés par la sélection régionale (le haut niveau)
- Clubs et entraîneurs jeunes peu motivés par l'envoi de jeunes en sélection, par l'accompagnement de sélections
- Niveau technique de nos entraîneurs hétérogène
- Manque général de repères sur le haut niveau jeunes
- Pas d'arbitre en Top 14 ou Pro D2, 1 seul en F1

Opportunités :

- Soutien du Conseil Régional

Menaces :

- Fragilité du dispositif existant
- Montée en puissance des clubs de Fédéral 1 sur le « créneau » « centre de formation

Objectif stratégique :

« Elever le niveau de jeu des jeunes joueurs, joueuses et jeunes arbitres »

Critères d'évaluation :

- Nombre de jeunes du Comité en pôle espoirs
- Nombre d'équipes régionales en Teulière A et Balandrade
- Qualification en Taddeï A
- Nombre de clubs en compétition fédérale 3, 2, 1

Plan d'actions /objectifs opérationnels :

- Conforter l'existence du pôle, du CERF, de Touraine +
- Développer les structures/organisations pour une préparation des meilleurs jeunes vers le plus haut niveau
- Conduire une politique sportive performante en direction de nos sélections régionales (promotion, attractivité)
- Impliquer entraîneurs et dirigeants de club dans les sélections pour s'inscrire dans une démarche « gagnant – gagnant »
- Mettre en œuvre une politique de formation initiale et continue des éducateurs et entraîneurs avec un module spécifique pour ces catégories de jeunes.

Axe n°2 : Prolonger le développement et la pratique du rugby féminin

Points forts :

- Fort « militantisme » des dirigeants concernés
- Effectifs en hausse depuis 10 ans
- Filière « continue » des U15 à +18 ans
- Image positive des équipes de France
- Médiatisation nationale en hausse
- Conventions avec le milieu scolaire

Points faibles :

- Préjugés encore nombreux,
- Parfois manque de motivation des dirigeants de club pour accueillir des filles
- Manque de structures et capacités d'encadrement
- Eloignement géographique entre les clubs « rugby filles » qui nécessite des déplacements importants pour pratiquer
- Disparité des niveaux de jeu
- Faiblesse structurelle des clubs et équipes de rugby féminin
- Manque de compétences spécifiques de l'encadrement

Opportunités :

- Axe prioritaire des politiques publiques
- « Réservoir » représenté par la pratique scolaire
- Médiatisation des J.O pour le Seven – Coupe du Monde – Tournoi des 6 nations

Menaces :

- Préjugés encore présents

Objectif stratégique :

- **Promouvoir le rugby féminin dans tous les départements**

Critères d'évaluation :

- Nombre de collectifs U15, U18 à 7
- Nombre de collectifs + 18 à 7
- Nombre d'équipes pratiquant à 15
- Nombre de licenciées dans chacune des catégories
- Nombre d'entraîneurs qui se forment sur le spécifique rugby féminin

Plan d'actions /objectifs opérationnels :

- Mettre en place une convention de développement structuration Comité/Clubs pour les équipes à 15
- Favoriser la création de collectifs U15 et U18
- Conforter les relations avec le milieu scolaire
- Développer les activités du CERF Féminin (Après CET)
- Organiser des modules de formation spécifique Filles

Axe n° 3 : Prolonger le développement de la pratique et poursuivre la structuration des associations.

Points forts :

- Fort « ancrage » territorial des clubs
- « Culture » du monde associatif
- Reconnaissance des pouvoirs publics

Points faibles :

- Manque de véritable projet associatif visant à fédérer les énergies
- Répétition de schémas historiques de fonctionnement
- Manque de bénévoles disponibles et compétents pour porter la « démarche projet »
- Manque de management des ressources humaines
- Forte dépendance financière et aux subventions publiques en particulier

Opportunités :

- Demande sociale de pratique sportive (pour les femmes et le sport santé...)
- Besoins des collectivités sur les dispositifs d'animation et périscolaire

Menaces :

- Demande sociale de sport « loisirs »
- Responsabilités toujours plus fortes pour les élus associatifs
- Baisse de financements publics

Objectif stratégique :

« Accompagner et soutenir les clubs dans leurs démarches de structuration ».

Critères d'évaluation :

- Nombre d'écoles de rugby labellisées
- Nombre de clubs « labellisés »
- Nombre de suivis de clubs
- Nombre de dirigeants en formation/an
- Nombre de projets de club finalisés
- Nombre de projets sportifs finalisés

Plans d'actions /objectifs opérationnels :

- Développer et diversifier les démarches d'accompagnement, personnalisé par club
 - o Mobiliser des accompagnants à hauteur de 6 interventions sur 2 saisons
- Mettre en œuvre le plan fédéral de labélisation des clubs
- Encourager et suivre la labélisation des écoles de rugby
 - o Visite pour préparer le dossier labélisation
 - o Visite après deux saisons de labélisation
 - o Visite pour préparer le renouvellement de la labélisation
- Mettre en place avec CROS et CDOS un plan de formation des dirigeants régionaux

Une année pour relancer la « démarche projet »

Comme évoqué précédemment, cette convention d'objectifs doit conduire les futurs dirigeants à mobiliser des délégués sur ces trois domaines, retenus comme prioritaires.

Le challenge est important dans la mesure où la nouvelle équipe devra aussi prendre la mesure d'une nouvelle gouvernance, parti pris de modernité puisque les statuts ont été modifiés cette saison pour installer un comité exécutif restreint, un comité de suivi, des collèges de présidents de départements et de clubs, un comité d'éthique...

La relation contractuelle avec la fédération sera aussi l'occasion de décliner cette démarche avec les comités départementaux pour le reversement de la subvention FFR puisque ces crédits transiteront dorénavant par le comité territorial.